
Le Devoir de Pierre.

Numéro d'inventaire : 1979.35658.3

Auteur(s) : Madeleine Vernet

Sarah Menant

Type de document : image imprimée

Éditeur : Éditions de l'Avenir Social (Epône)

Imprimeur : Imp. Coop. Ouv. , Villeneuve St Georges

Date de création : 1920 (vers)

Description : gravure industrielle d'après dessin feuille jaunie et déchirée, collée sur feuille cartonnée parties manquantes sur les bords

Mesures : hauteur : 426 mm ; largeur : 275 mm

Notes : Illustration en 9 vignettes de l'histoire de Pierre, actif et laborieux, pris par la conscription refusant d'obéir aux ordres militaires qui lui demandent de tirer sur les ouvriers. Thème illustré à résonnance antimilitariste au-dessous du titre : "Texte de Madeleine Vernet - Dessins de Sarah Menant" Vernet, Madeleine (1878-1949) Fondatrice en 1906 de l'orphelinat "l'Avenir social" à Neuilly-Plaisance, créatrice en 1917 du magazine "la Mère éducatrice" Menant (Sarah) : dessinatrice. Active début 20e siècle

Mots-clés : Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille

Protection de la famille, de la mère et de l'enfant

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

ill. en coul.

LE DEVOIR LE PIERRE

Texte de MADELINE VERNET. — Dessins de SAHAR MENANT



I. — Pierre est un enfant charmant et bon. Sa maman, qui l'aime tendrement, s'applique à cultiver toutes ses bonnes qualités. — Voici Pierre qui a attrapé un papillon ! — « Vois maman, comme il est beau, je vais le closer sur le mur. » — « Il ne faut pas faire cela, mon chéri, répond la maman ; tu le ferais souffrir très cruellement et ce serait méchant. » — Pierre ouvre les doigts et laisse l'insecte s'envoler.



II. — Un peu plus âgé, Pierre a attrapé un oiseau. « Je ne lui ferai pas mal, maman, dit-il ; je vais le mettre dans une cage. » — « Mais il souffrira, mon enfant, dit la maman, car l'oiseau a besoin de sa liberté pour être heureux. Il ne faut pas, pour ta satisfaction à toi, lui ravir cette liberté. » — Pierre a compris et donne la liberté à l'oiseau.



III. — Voici maintenant Pierre à l'école. C'est un écolier studieux. Le maître vient de faire le cours de morale, et il termine sa leçon : « Il ne faut jamais attenter à la vie de qui que ce soit, même lorsqu'on a à se plaindre. La vie d'un individu doit être sacrée à tous les autres individus. » — « Pierre, mavez-vous bien compris ? » — « Oui, Monsieur », répond Pierre.



IV. — Pierre, maintenant, est apprenti menuisier. C'est un jeune garçon actif, laborieux, très bon à l'égard de tous, et très serviable. Il garde en son cœur les leçons de sa maman et de son instituteur, et autant qu'il le peut, il y conforme sa vie. Comme il veut s'instruire, il fréquente l'Université Populaire. Un soir, il est frappé d'une belle causerie qui leur est faite : « Il faut — dit l'orateur — accomplir toujours son devoir. Lorsque la conscience nous montre clairement où se trouve notre devoir, il faut lui obéir, même au péril de notre vie. » — Souvent, pendant ses heures de travail, Pierre se rappelle ces paroles, et il se promet de toujours faire, lui aussi, tout son devoir.



V. — Mais à vingt ans, Pierre est pris, par la conscription militaire. Le cœur serré, il fait ses adieux à sa mère qui lui répète en le quittant : « Sois toujours bon, mon Pierre ; reste courageux et ne te laisse point entraîner par de mauvais camarades. » Et Pierre embrasse sa mère avec émotion. — À la caserne, il s'efforce d'être un bon soldat, et, comme on lui a dit que le devoir d'un soldat c'est d'obéir, il obéit. Mais il se demande comment il pourra tenir sa promesse d'être bon, si un jour on lui commande de tuer. Car son devoir ne sera-t-il pas d'obéir ? Et pourtant, n'attestera-t-il pas à la vie des autres en tirant sur eux ? Pierre pense à son instituteur, et il est tout frile.



VI. — Un jour, pendant qu'il nettoie son fusil, il reçoit l'ordre de se préparer à partir. Son régiment est envoyé dans un bourg volé où les ouvriers se sont mis en grève pour défendre leurs droits. — Pierre est atterré. Marcher contre des travailleurs en grève, c'est attenter à la liberté du travail ; tirer sur eux, c'est attenter à leur vie. Que faire pour tenir ses promesses ? — Il se précipite vers un lieutenant : « Mon lieutenant, supplie-t-il, ne m'envoyez pas à la grève. Mon père est un ouvrier ; avant d'être soldat, j'étais un ouvrier. Je ne pourrais pas tirer sur des travailleurs qui réclament leurs droits. » — « Pierre, répond le lieutenant, oubliez-vous que le devoir d'un soldat, c'est d'obéir ? »



VII. — Désespéré, Pierre est parti. Il ne sait plus où est la vérité. Petit enfant, sa mère lui disait de respecter la liberté d'un oiseau ; écolier, son maître lui enseignait à respecter la vie des hommes. Et maintenant, on lui ordonne d'attenter à la fois à la liberté et à la vie de ses frères de travail. Sans doute, son devoir de soldat c'est d'obéir, mais le devoir que lui dicte sa conscience, c'est de ne pas tirer sur les ouvriers sans armes qui sont en face de lui.



VIII. — Au commandement des chefs, Pierre ne tire pas et répond fermement au capitaine qu'il ne tirera pas. Il est traduit en conseil de guerre et condamné à mort pour refus d'obéissance en temps d'insurrection. — « Attendu, dit le général qui préside, que le devoir d'un soldat, c'est d'obéir. » — « Mais le devoir d'un homme, répond Pierre, c'est d'obéir à sa conscience, et c'est aussi de se refuser à remplir le rôle d'assassin. »



IX. — Le peloton d'exécution emmène Pierre au lieu du supplice. En chemin, un papillon se pose sur la manche du jeune soldat. Pierre le prend entre ses doigts et lui dit avec douleur : « Va, beau papillon, va faire mes adieux à ma mère. Tu lui diras que je vais mourir pour être resté fidèle aux leçons qu'elle m'a données. J'ai voulu écouter ma conscience, je ne suis pas un assassin. Mais pourtant, on me tue pour n'avoir pas fait mon devoir. » — « Beau papillon ! où est le devoir, où est la vérité ? »

Aux Editions de L'AVENIR SOCIAL, à Epône (S.-et-O.)

Imp. Coop. Ouv., Villers-sur-Georges

